

Questions orales

M. Epp (Provencher): S'il y a une chose que je peux vous dire, monsieur le Président, et je ne me cache derrière personne, c'est que je ne peux agir qu'en me basant sur des faits, ou même des prétendus faits. Je ne suis pas devin et je ne peux pas intervenir quand je ne dispose d'aucun élément d'information.

LA FAÇON DE PROCÉDER—LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, malheureusement, les réponses du ministre sont de plus en plus difficiles à avaler.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Nous étions disposés hier à écouter le ministre qui semblait s'appuyer sur des opinions scientifiques pour répondre à certaines de nos préoccupations. Je voudrais cependant qu'il réfléchisse bien à ce qu'il vient de dire. Le docteur Todd, l'expert qui a fait les analyses vendredi, quand les six souris sont mortes, a déclaré que l'on n'avait jamais attendu aussi longtemps pour alerter la population après la mort de six souris en laboratoire. Voici ce qu'il a dit:

... il n'y a jamais eu un autre cas où le ministre a attendu si longtemps pour sonner l'alarme après la mort de tous les animaux de laboratoire.

Il a même affirmé assez directement que, rétrospectivement, il aurait peut-être fallu agir plus rapidement.

Il s'agit clairement de son jugement professionnel. Cela se basait sur six analyses. Selon le docteur Todd, la situation est grave. Rétrospectivement, il pense qu'il aurait fallu agir plus tôt. Étant donné que ce scientifique juge que le ministre aurait peut-être dû faire quelque chose pour éviter que d'autres Canadiens n'aient à subir les mêmes conséquences très graves sinon mortelles, le ministre reconnaîtra-t-il maintenant que la façon de procéder laissait à désirer et qu'il devrait en assumer la responsabilité?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je sais que le député a cité des passages d'un article publié dans le *Sun* de Toronto. Voyons exactement ce que le docteur Todd a dit hier. Il faut être précis parce que nous voulons que tous les détails de l'affaire soient publiés. Je ne veux rien cacher. Les propos exacts du docteur Todd figurent à la page 42 de la transcription des renseignements. Comme le député vient de le dire, on lui demandait justement s'il aurait fallu avertir le public. Comme le temps nous manque, je ne lirai qu'une partie de sa réponse:

Pour répondre à votre question quant à l'utilité de modifier la procédure, si d'autres souris mouraient à l'avenir, je pense qu'il faudrait certainement y songer. Si nous avions su ce que nous savons maintenant, nous l'aurions peut-être fait, mais ce n'est que rétrospectivement...

Le député demande s'il y a lieu de modifier la procédure. Je lui ai dit hier que c'était une question tout à fait appropriée. Bien entendu, nous devons voir comment nous pouvons améliorer la procédure actuelle. Ce que je voudrais qu'il comprenne, c'est qu'un ministre qui répond aux questions à la Chambre doit avoir des renseignements quelconques sur lesquels il peut se baser. Si je n'ai pas de renseignements, je ne peux pas prendre de décision en toute connaissance de cause.

Pour ce qui est de savoir si les renseignements auraient dû nous parvenir plus rapidement, je pense que la question est tout à fait pertinente.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre connaît très bien la tradition de son ministère en matière de responsabilité ministérielle.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Étant donné qu'une autorité scientifique de son ministère reconnaît que les six essais de vendredi ont donné lieu à six décès et laisse clairement entendre—cela ne fait aucun doute, il suffit de s'arrêter à ce que vient de lire le ministre—que d'autres mesures auraient dû être prises, par conséquent, puisqu'un Canadien est déjà mort et qu'un grand nombre d'autres sont malades, pourquoi le ministre ne reconnaît-il pas que son ministère a eu tort? Pourquoi n'accepte-t-il pas la responsabilité de cette grave erreur et ne donne-t-il pas sa démission, comme le veut la tradition de notre parlement?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, une fois de plus, le député parle de six essais. Il faut être prudents à ce sujet. Les six souris utilisées provenaient du même échantillon. Et en plus, il faut bien comprendre ce que veut dire le mot «échantillon» lorsque nous parlons d'essais. C'est pourquoi M. Todd, en menant ces essais, voulait obtenir des échantillons non seulement des tablettes des magasins ou des bacs des grossistes, mais aussi des milieux de croissance des moules. Ces aspects ont été abordés hier également.

Par conséquent, lorsque le député parle de six essais, il doit être circonspect dans l'emploi des mots et éviter de donner l'impression que l'échantillonnage était vaste et que six essais ont été effectués. Ce n'est pas ce qui s'est produit.

[Français]

LA FAÇON DE PROCÉDER ACTUELLE—LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre a indiqué qu'il va peut-être changer le processus. Il a dit la même chose hier.

Maintenant, voudrait-il clarifier pour la Chambre ses intentions pour l'avenir et dire si—après des tests de ce genre, des fonctionnaires prennent une décision d'arrêter les livraisons d'un tel produit—il a l'intention d'arrêter les ventes exactement au même moment?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, encore une fois, j'estime que c'est une question pertinente, et je voudrais expliquer minutieusement la situation au député. Aux termes de la Loi sur les aliments et drogues, les fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social doivent pouvoir se fonder sur des faits scientifiques. Quant à prendre de nouvelles mesures, et aujourd'hui j'en ai prises effectivement, non pas sur la base de la Loi sur les aliments et drogues, mais en me fondant sur le fait que, en tant que ministre de la Santé, aux termes de la Loi de la santé et du bien-être je peux avertir les Canadiens d'un danger que peut courir leur santé. On a donc donné l'alerte qui a encore plus généralisée aujourd'hui, car elle s'étend par exemple, à tous les coquillages.